

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

. 1.1 Identificateur de produit

. Nom du produit: **Aquaplan - Roofpaint**

. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture pour toits

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan
d'Herbouvillekaai 80
B-2020 Antwerpen
Belgium
Tel.: +32 (0)3 248 30 00
Fax : +32 (0)3 248 37 77
E-mail: sds.europe@iko.com

. **Service chargé des renseignements:** Centre Antipoisons

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245
Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48
FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59
Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

. 2.1 Classification de la substance ou du mélange

. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

. 2.2 Éléments d'étiquetage

. **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

. **Pictogrammes de danger** néant

. **Mention d'avertissement** néant

. **Mentions de danger** néant

. **Conseils de prudence** P102 Tenir hors de portée des enfants.

. Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: Aquaplan - Roofpaint

(suite de la page 1)

. Composants dangereux:

CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Calcium Carbonate substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-25%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: 01-2120761540-60	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	≥0-<0,05%
CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100) Skin Sens. 1A, H317 Note: B Limites de concentration spécifiques: Skin Corr.1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

. Indications complémentaires:

Ce mélange contient ≥ 1% de dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) La classification de l'annexe VI relative au dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon sa note 10
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des mesures de premiers secours

. Remarques générales:

En cas de doute ou si les symptômes sont observés, consulter un médecin.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

. **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

. **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

. **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofpaint**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas applicable.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection.
Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés. Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Le stockage à des températures comprises entre 0 ° C et 35 ° C.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger contre le gel.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 1317-65-3 Calcium Carbonate

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofpaint**

(suite de la page 3)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition**. Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

. Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.**. Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**. Couleur:** Selon désignation produit**. Odeur:** Légère**. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)**. Point d'éclair** Non applicable.**. pH à 20 °C** 8,5**. Solubilité****. l'eau:** Entièrement miscible**. Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa**. Densité et/ou densité relative****. Densité à 20 °C:** 1,37 g/cm³**. 9.2 Autres informations**

Aucune autre information disponible.

. Aspect:**. Forme:** Visqueuse**. Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**. Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.**. Teneur en solvants:****. VOC (CE)** COV valeurs limites (cat A/i) 140 g/L 2010
Le produit contient 80g/L.**. Informations concernant les classes de danger physique****. Substances et mélanges explosibles** néant**. Gaz inflammables** néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofpaint**

(suite de la page 4)

. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	457 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	660 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,36 mg/l (rat)

- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée** nihil
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofpaint**

(suite de la page 5)

- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Inhalatoire LC50 1,3-1,6 mg/l (poisson)

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Inhalatoire LC50 0,22 mg/l (poisson)

NOEC 0,098 mg/l (poisson)

- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- . **12.7 Autres effets néfastes**
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofpaint**

(suite de la page 6)

. **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| . 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports. |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| . 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - . **Directive 2012/18/UE**
 - . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
 - . **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - . **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
 - . **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - . **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
 - Aucun des composants n'est compris.
- . **Prescriptions nationales:**
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- . **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**
 - Ce produit ne contient pas des SVHC.
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: Aquaplan - Roofpaint

(suite de la page 7)

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. **Contact:** sds.europe@iko.com. **Date de la version précédente:** 13.06.2022. **Numéro de la version précédente:** 2. **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

. *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR